

UNIVERS DE GESTION

Le portefeuille est composé d'obligations à moyen et long terme et d'autres titres de créances. La SICAV privilégiera la valorisation à moyen terme du capital de ses souscripteurs plutôt que le rendement régulier sur de courtes périodes. La SICAV pourra intervenir sur les marchés financiers à terme et conditionnels autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'une fois l'actif. En particulier, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou, pour réaliser l'objectif de gestion, l'exposer à des taux. A cet effet, des instruments à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé, tels que des futures, des swaps ou des options, seront utilisés.

ANALYSE DU GERANT

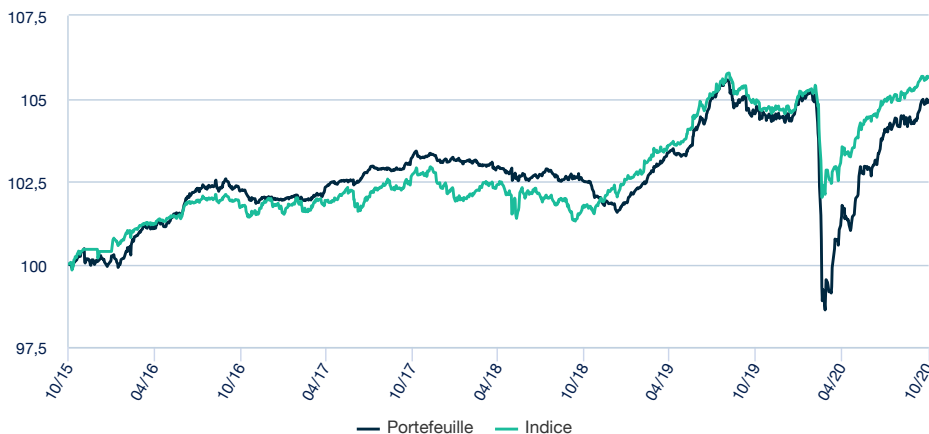
Tandis que la Chine poursuit le chemin vers une reprise économique, la situation sanitaire s'est dégradée, amenant de nombreux pays européens à renforcer les contraintes voire reconfiner leurs populations. Les anticipations de croissance ont été revues en baisse. Tandis que la FED confirme l'attention soutenue aux indicateurs économiques, la BCE a annoncé vouloir élargir ses programmes de rachats de dettes en décembre. L'actualité politique a été dominée par la fin de campagne électorale américaine pour la présidence. Le Brexit pourrait tendre vers un accord dont les contours restent à définir.

L'aversion au risque a renchéri les dettes souveraines et les taux et écarté les spreads de crédit sur les durations longues.

INFORMATIONS GENERALES

Code ISIN : FR0000097610
Affectation des sommes distribuables :
 C/D: Capitalisation et/ou Distribution
Forme juridique : SICAV
Classification de l'organisme de tutelle :
 Obli. & titres créance int.
Date de création de la classe : 10/09/1984
Société de gestion : Mobilis Gestion
Dépositaire : CACEIS Bank
Périodicité de calcul de la VL : Quotidienne
Valeur Liquidative (VL) : 4 188,41 (EUR)
Actif géré : 158,69 (millions EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/10/2020
Durée min placement recommandée : 24 mois
Indice de référence :
 100% IBOXX EURO OVERALL 3-5 YEARS
Frais d'entrée (maximum) : 2,00 %
Souscription minimum : première / suivantes :
 1 action(s) / 0 action(s)
Limite de réception des ordres :
 Ordres reçus chaque jour J avant 11:00
Commission de surperformance : Non
Frais courants : 0,25% (prélevés) - 30/09/2019

PERFORMANCES DEPUIS 5 ANS



PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Merci de vous référer au DICI afin de prendre connaissance de l'ensemble des risques liés à ce portefeuille.

PERFORMANCES GLISSANTES NETTES

Depuis le	Depuis le 31/12/2019	1 mois 30/09/2020	3 mois 31/07/2020	1 an 31/10/2019	3 ans* 31/10/2017	5 ans* 30/10/2015
Portefeuille	0,58%	0,61%	0,83%	0,11%	0,51%	0,96%
Benchmark	1,05%	0,38%	0,66%	0,65%	0,94%	1,10%
Ecart	-0,47%	0,23%	0,16%	-0,55%	-0,43%	-0,15%

* Performances annualisées

PERFORMANCES ANNUELLES NETTES

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Portefeuille	2,43%	-1,25%	1,06%	1,93%	0,71%	4,34%	1,90%	9,01%	0,19%	2,14%
Indice	2,21%	-0,02%	0,37%	1,74%	1,41%	5,90%	2,31%	-	-	-
Ecart	0,21%	-1,22%	0,69%	0,19%	-0,71%	-1,56%	-0,42%	-	-	-

Les informations contenues dans ce document ne constituent ni une recommandation, ni une proposition d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INDICATEURS GLISSANTS

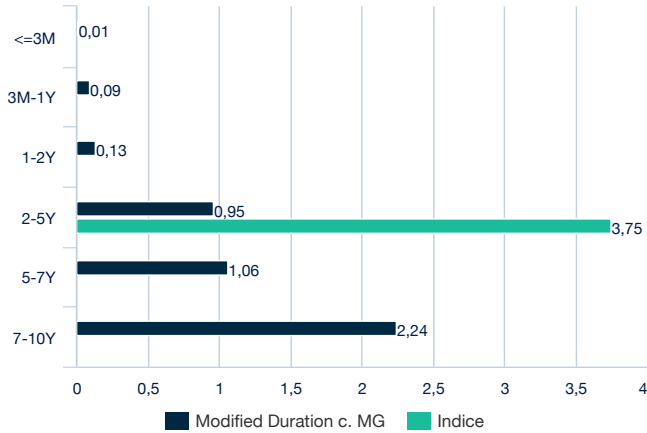
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,08%	3,00%	2,38%
Volatilité de l'indice	2,75%	1,83%	1,52%
Tracking Error ex-post	2,69%	1,74%	1,43%
Ratio d'information	-0,19	-0,24	-0,10
Ratio de Sharpe	0,15	0,31	0,56
Baisse maximale	-6,30%	-6,58%	-6,58%

RATIOS

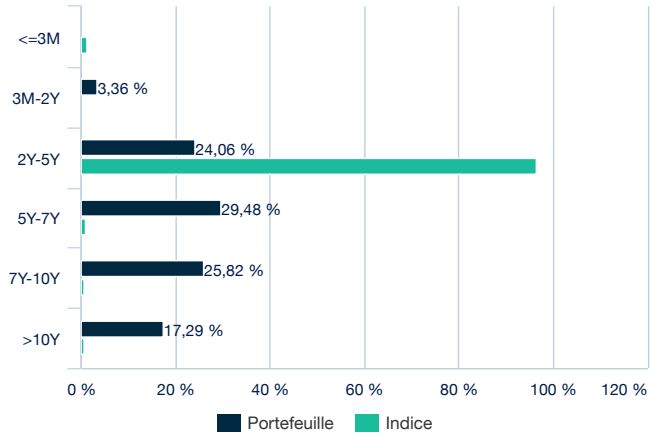
	Portefeuille	Indice
Sensibilité taux	4,49	3,72
Sensibilité crédit	7,42	3,72
Rendement au pire (%)	0,41%	-0,31%

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Répartition de la sensibilité taux



Répartition de l'allocation par maturité

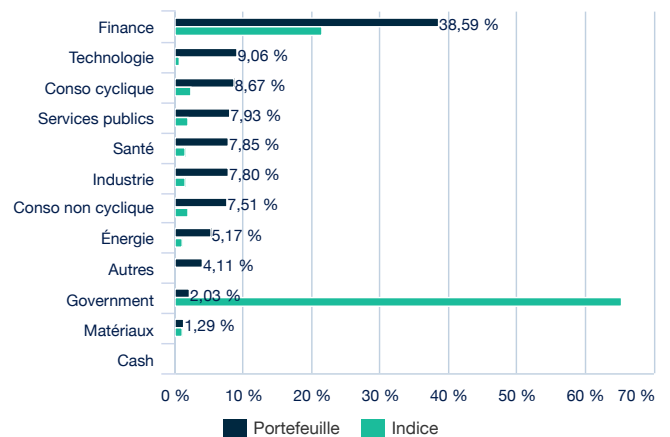


Répartition par ratings

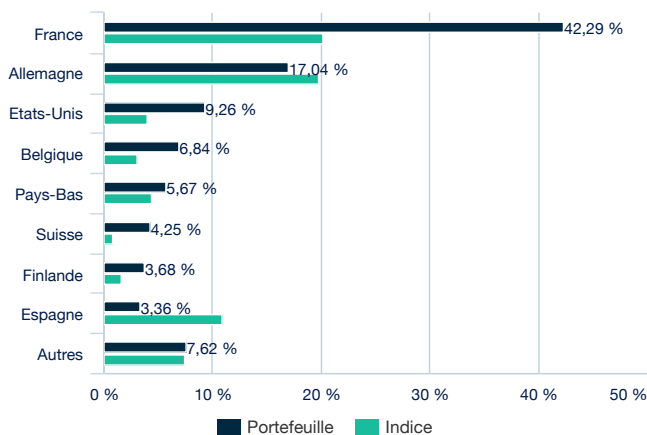
Rating	Portefeuille
AAA	-
AA+	-
AA	6,83%
AA-	9,35%
A+	10,44%
A	25,81%
A-	22,97%
BBB+	17,58%
BBB	-
BBB-	2,07%
Autres	2,40%
Cash & Liquidité	0,00%
NR	2,52%
Null	-

Notation Interne.

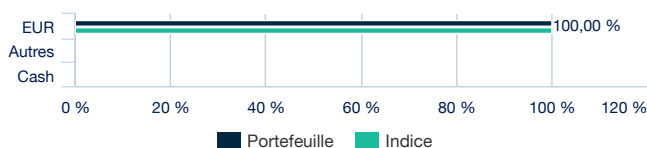
Exposition sectorielle



Répartition géographique



Exposition Nette Devises



Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.